

VERS UN PÔLE ET RÉSEAU MARAÎCHERS BIO ALBIGEOIS



VERS UNE ASSOCIATION DE PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES / GAB / CIVAM / AFOCG ?

20/01/2022

CONTEXTE :

Les retours du questionnaire et les premières réunions vues de la création d'une CUMA, font apparaître des souhaits et besoins qui vont au-delà de l'objet d'une CUMA, notamment :

- besoin de faire réseau, d'échanger sur différents sujets techniques, économiques...
- besoin de développer les débouchés, de créer un outil mutualisé de commercialisation

D'où l'idée de réfléchir à la création d'un outil complémentaire à une CUMA, sous la forme d'une association de producteurs. Dans ce cadre, pourquoi ne pas en profiter pour adhérer aux réseaux des GAB et/ou des CIVAM, voire des AFOCG ?

> Pour avancer sur ce sujet, quelques éléments supports de discussion ont été assemblés :

- Revue des principales activités des GAB de la Région Occitanie
- Revue des principales sources de financement des GAB de la région Occitanie

SOMMAIRE :

- Les GAB d'Occitanie
- Missions des GAB
- Les principales sources de financements
- Articulation avec les autres organisations

› Avec des questions à se poser :

- Quels sont les besoins ? Les priorités ?
- Quels avantages et inconvénients à adhérer au réseau des GAB ? CIVAM ? AFOCG ?
- Quelle complémentarité / articulation avec les organisations existantes dans le Tarn ?

LES GAB D'OCCITANIE

- 10 GAB (dont 6 sont aussi CIVAM) + 1 en émergence en Tarn et Garonne

> Il n'y a bientôt plus que le Tarn qui n'a pas de GAB !

- Entre 4 et 12 salariés dans chaque GAB. Les + importants sont l'APABA (7 salariés) et le BAG (=Bio Ariège Garonne : 12 salariés), avec généralement :

- 1 coordinateur.rice/directeur.rice

- 2 à 8 animateurs techniques en productions végétales / grandes cultures / maraîchage et élevage

+ 1 ou plusieurs salariés sur les fonctions suivantes :

- alimentation / restauration collectivement
- animations pédagogiques
- communication
- administratif, financier, comptabilité

LES MISSIONS / OBJECTIFS / ACTIONS

1. Production :

- Appui à la conversion et à l'installation en Agriculture Biologique :

- accueil et accompagnement des porteurs de projet pour une conversion ou une installation en bio : réglementation, cahier des charges, démarches, aides, diagnostic d'exploitation (points info bio, Pass Expertise Bio)

- Animation et accompagnement technique des producteurs :

- Mise en réseau : diffusion d'information dans les newsletters, animation de groupes d'échanges / forum internet / listes de discussion, Annonces locales + lien Agribiolien
- Échange d'expériences : journées techniques, rencontres en bout de champ, visites, démonstrations...
- Formations : techniques par filières de production, et transversales
- Documentation – fiches techniques et technico-économiques
- Pôle ressource – réponse aux questions administratives et réglementaires, bulletin d'information
- Conseils technico-économiques, accompagnement personnalisé en maraîchage
- Mise en relation offre/demande entre filières : par ex fourrages et céréales.

- Innovation par l'expérimentation et la recherche

- Mise en place d'expérimentations ou essais sur les fermes.
- Gestion d'une station d'expérimentation en maraîchage
- Développement de liens avec les acteurs de la recherche.
- Information sur les innovations techniques et avancées réglementaires

2. Consommation :

- Soutien à la commercialisation locale et à la structuration des filières :

- Études sur les débouchés et filières (états des lieux, études de faisabilité, enquêtes...) et information des producteurs
- Cotation / prix des légumes bio (chaque mois)
- Accompagnement à la structuration des marchés de plein vent sur le département
- Accompagnement des projets collectifs de vente (ex : paniers, demi-gros...)
- Développement d'opportunités de vente, de nouveaux débouchés (notamment la sensibilisation et accompagnement des sites de restauration hors domicile)
- Restauration collective : rencontre producteurs-gestionnaires, organisation des acteurs, sensibilisation du personnel, information sur l'offre, mise en relation avec producteurs, envoi d'informations.
- Distributeurs (demi-gros et détaillants) : information sur l'offre, mise en relation avec producteurs, valorisation des initiatives. Réalisation d'une base de données clientèle.
- Structuration des filières : groupement de producteurs par filière, partenariats avec les outils de transformation, vente groupée, mercuriale, ...
- Structuration collective des producteurs sur la distribution : plateforme de distribution (demi gros, RHD, resto co...)

- Zoom sur le développement de l'approvisionnement bio et local en restauration collective

- Accompagnement des sites de restauration et des professionnels, diagnostics et préconisations sur les sites intégrant les cuisiniers, acheteurs, agents de service dans le but d'introduire des produits bio :
- + accompagnement pour intégrer les produits bio locaux dans la rédaction des appels d'offres publics ou pour anticiper une demande en produits bio dans l'écriture d'un marché de prestation de service.

- Accompagnement des élus sur des réflexions de développement territorial de la bio
- Accompagnement éducatif des « mangeurs », animations et ateliers autour des thèmes agriculture, environnement et alimentation, Visites dans les fermes bio, Animations dans les classes

- Développement des politiques publiques en faveur de la bio

- Sensibilisation des élus et du grand public à l'importance de l'agriculture biologique pour le territoire
- Conseil / appui aux collectivités pour construire leur projet de territoire (étude, diagnostic, synthèse)
- Représentation dans les instances locales et travail en partenariat avec les acteurs agricoles
- Participation à une Maison de l'alimentation
- Représentation dans le réseau régional (FRAB) et national (FNAB)

- Communication et information sur l'Agriculture Biologique

- Organisation d'évènements : foires agriculture biologique et alternatives écologiques
- Présence dans les grands évènements (salon agricole, foires locales, fermes ouvertes ...)
- Mise à jour du site internet
- Édition annuelle de la plaquette des producteurs,
- Édition d'un guide annuel des points de vente directe du département,
- Parution d'articles dans la presse locale
- Coordination du réseau des Fermes Témoins
- Sensibilisation des consommateurs (animations pédagogiques, visites de fermes, repas bio, dégustations, stands)
- Projet d'appui à l'introduction de l'agriculture biologique dans les programmes des établissements d'enseignement agricole.

SUR LES SOURCES DE FINANCEMENT :

- **Subventions spécifiques à la bio** : En adhérant au réseau des GAB, on peut élargir à l'enveloppe **Animation bio**, abondée par la Région et l'État, coordonnées par l'agence Interbio Occitanie. Appels à projet annuels permettant de financer l'animation de filières (transversal, maraîchage, arboriculture., PPAM, apiculture, viticulture, grandes cultures, élevage lait, élevage viande, distribution, ...).
- **Fonds Avenir Bio**, géré par l'agence bio, pour des projets de structuration de filières, distribution...
- **Ligne FEADER 321 = Communication**. Utilisée pour les guides / répertoires bio, pour l'animation pédagogique. Inconvénients = limité à 70 % de subvention et délais de paiement très longs (2 ans)
- **Ligne FEADER 121 = Diffusion des connaissances**. Utilisée pour Terr'eau bio = journées techniques, échange d'expériences... Avec l'agence de l'eau Adour Garonne : financement à 100 %
- **Appels à projets nationaux et régionaux** : avec réponses collectives de plusieurs GAB selon les sujets.
- **Les GIEE et groupes 30 000** : peuvent être portés par des GAB.
- **Formation** : regarder les « trous » par rapport à ce qui existe. Une des spécificités des GAB, peut être sur tout ce qui est lié au prix de revient, à l'approché économique. + possibilité de monter des formations en coopération / plusieurs structures.
- **Dynamiques de filières régionales** (par ex. Tendre d'oc en bovin bio,)
- **Réseau Manger Bio** (plateformes de distribution bio). Il va y avoir un commercial au niveau régional.
- **Autres sources de financement : les prestations** :
 - de la prestation pour l'accompagnement individualisé de producteurs, dispositif PASS Expertise Bio pour les producteurs qui veulent se convertir, accompagnement aux déclarations PAC, ...
 - de la prestation pour les collectivités

SUR L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS :

Notes / Bio Occitanie :

1. Au niveau national, il y a 2 sujets d'intérêt générateurs de tensions :

- Prenant acte des moyennes d'âges et des départs en retraite, la FNAB se ré-empare des questions de transmission / installation. > ce qui peut générer des tensions par rapport aux ADEAR.
- La FNAB est en train de créer un label bio +, avec des volets biodiversité / équitable / social, > ce qui peut générer des tensions par rapport à Nature & Progrès

2. Dans la plupart des départements, il y a des répartitions de rôles et domaines de compétence et d'action entre les structures. En particulier : Les ADEAR sont principalement positionnées sur l'accompagnement à l'installation et à la transmission ; les GAB sur les aspects technico économiques (actions collectives, accompagnement indiv., formation), et sur la distribution, en plus de la représentation / promotion de la bio.

Les zones des chevauchement potentielles se situent sur la limite de jusqu'où s'arrête l'accompagnement à l'installation / installés.

Selon les départements, la coopération entre structures est plus ou moins développée.

A noter : Bio-Occitanie vient d'adhérer au **pôle InPACT régional**.

Par ailleurs, vis à vis des **AFOCG**, il peut y avoir des chevauchements ou des coopérations à inventer sur le thème de l'amélioration de la viabilité économique des fermes en lien avec des choix techniques d'une part, et en lien avec l'activité de comptabilité / outil de pilotage économique et financier.

Dans le 34, l'asso Terres Vivantes = à la fois ADEAR et AFOCG par exemple

+ Notes RDV Tel Maison Paysanne de l'Aude

(échange court à l'issue d'une réunion sur un autre sujet = échanges entre SCIC en agriculture)

- Dans l'Aude, il y avait déjà une longue histoire de rapprochement des structures en un lieu à Limoux.

Remarque : le CIVAM Bio n'est pas membre de la SCIC Maison paysanne de l'Aude, sans doute parce qu'il ne le souhaite pas en termes d'affichage politique (CA de producteurs engagés pour la bio mais pas pour l'agri. Paysanne). Cependant, ils travaillent ensemble.

- Apparemment, en Rhône-Alpes, les GAB et les ADEAR marchent bien ensemble

- Souvent, dans les démarches qui émergent un peu partout, il y a :

- un temps nécessaire d'interconnaissance entre structures

- et/ou un projet commun pour installer la confiance

- Pistes :

- Une démarche partant des besoins non couverts, par exemple sur la distribution et sur l'animation technique de filières, permettant de financer des démarches de groupes par exemple de la formation décidée par les producteurs selon leurs besoins

- s'articulant avec une démarche de collectif entre structures pour mieux se connaître, définir les champs de compétence et d'intervention, les complémentarités, les besoins non couverts...

- L'idée de faire un parcours « d'AG en AG » où chaque structure intégrerait à son AG un temps d'ouverture en invitant les autres structures et en débattant d'un sujet serait intéressante.

Pour info Thomas GALLAND devrait venir à l'AG de N&P Tarn dimanche 6 mars.

+ Notes RDV CIVAM

- Le réseau des CIVAM :

Les CIVAM ont environ 60 ans d'existence au niveau national et 40 ans au niveau local. Dans les années 60, il y avait un CIVAM dans chaque canton, avec des instituteurs mis à disposition... et une Fédération Départementale pour coordonner ces CIVAM.

Aujourd'hui, il est organisé avec une fédération nationale, des fédérations régionales, des fédérations départementales dans les départements regroupant de nombreux CIVAM,.

Les principales activités au niveau national sont les domaines suivants :

- alimentation,
- agriculture durable / accompagnement des agriculteurs
- accueil / échanges en milieu rural : travail avec Accueil paysan, accueil social à la ferme

- Le CIVAM Promo Terroir Tarnais :

Le CIVAM Promo Terroir Tarnais est issu du groupement départemental qui était basé à Fonlabour et a été repris en 2008-2009.

Il a permis de mettre en place le magasin de producteurs « Choisir Al País », à Puygouzon, en 2013. Le magasin est devenu une asso. Indépendante en 2015.

Le CIVAM a également fourni les repas du festival Cinéfeuille, quand il avait lieu à Gaillac, et permis d'organiser l'évènement « De ferme en ferme » jusqu'en 2016.

L'animatrice du CIVAM, Elsa Bardet, est partie fin 2016.

Les activités du CIVAM sont depuis entrées en sommeil, et il est question actuellement de le dissoudre.

- De ferme en ferme :

C'est un évènement national, qui a lieu en avril chaque année. Il est organisé localement par les différents CIVAM volontaires, avec une coordination et une charte graphique (épouvantail) au niveau national. Dans certains départements (Drôme ou Isère), il a une très grosse fréquentation.

Localement, c'était Lydie Hallet, éleveuse à Réalmont, (qui vient de transmettre à Lucie) qui s'en occupait.

Le CPIE des pays Tarnais pourrait reprendre l'organisation de l'évènement : Cf. Jean-Fabien Gineste à ce sujet pour voir si c'est toujours d'actualité.

- Produit sur son 31 :

Le magasin de producteurs Choisi Al País est aujourd'hui présidé par un maraîcher. Ceci étant, le magasin s'approvisionne en partie par la plateforme PSS31 pour assurer la présence en continu des légumes de base / d'appel.

La plateforme PSS 31 a lancé un essai dans le Tarn il y a 2 ans. Elle a des locaux (ex cuisine centrale d'Albi mise à disposition), mais pour l'instant, ça ne marche pas.

En tout cas, il serait intéressant qu'on puisse rencontrer le responsable de PSS31 : Cf Etienne Sasse (07 87 07 43 27)

- Une prochaine rencontre 1ère quinzaine de janvier ?

La FR CIVAM viendra **les 10-11 février** au CIVAM Cordais pour 2 journées de travail.

Nous pourrions intégrer un petit créneau d'1 ou 2h, pour qu'on puisse y aller et rencontrer à la fois le CIVAM Cordais et les représentants de la FRCIVAM.